



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

maladies rares

Question écrite n° 76055

### Texte de la question

M. Jean Proriol attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la nécessité d'allouer des moyens importants au développement des essais cliniques pour les maladies rares. Les associations qui luttent contre les myopathies et qui ont largement contribué aux progrès de la génétique durant ces dernières années, souhaiteraient que le second plan maladies rares en cours de finalisation encourage les partenariats public-privé, indispensables à l'émergence des thérapies innovantes. En effet, la recherche pour les maladies rares permet aussi l'innovation thérapeutique pour des maladies fréquentes. En conséquence il lui demande quel est son sentiment sur cette proposition.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Proriol](#)

**Circonscription :** Haute-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76055

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2010, page 3872

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)